|  |  |
| --- | --- |
|  | PROVINCE DE QUEBECMRC DE PIERRE-DE SAURELVILLE DE SAINT-OURS |

# AVIS PUBLIC – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2025-293 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-109

Avis public est donné aux contribuables de la Ville de Saint-Ours que, lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, le conseil a donné avis de motion et adopté le premier projet de règlement numéro 2025-293 modifiant le règlement de zonage 2006-109.

L’objet de ce règlement est :

* Création de la zone P4;
* Modifier les usages pour les zones V1-V2 afin de permettre les activités extensives reliées à l’eau;
* Modifier la zone R-5 pour ajouter l’usage Établissement de court séjour.

Le premier projet de règlement peut être consulter à l’hôtel de Ville durant les heures d’ouverture.

Donné à Saint-Ours, ce 9 septembre 2025

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pascale Dalcourt

Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## Certificat de publication

Le soussigné certifie, sous son serment d’office, avoir affiché le 9 septembre 2025, tel que prescrit par le règlement 2019-212, l’avis public ci-haut mentionné.

Ce 9e jour du mois de septembre 2025.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pascale Dalcourt

Directrice générale et greffière-trésorière